



Déploiement du tri sélectif sur les espaces publics

Sous l'impulsion du Comité Mobilité, Développement Durable et Réduction des Déchets, des corbeilles de tri sélectif ont été implantées sur trois nouveaux espaces publics.

Publié le 21 avril 2022

Les premières corbeilles avaient été installées l'an dernier Place de la Liberté.

Les nouvelles sont situées sur l'aire de jeux Récréa-Ty-Lou, à l'Espace Thalweg et sur l'aire de pique-nique à l'entrée de Malville, à proximité de l'aire de co-voiturage.

Il était indispensable, pour les membres du comité, de prolonger sur les espaces publics la démarche de tri qui est demandée aux habitants à la maison.



Par ailleurs, le tri sélectif dans les espaces publics sera obligatoire à compter du 1er janvier 2025.

Galerie Photo





